

Tarifs des évacuations secours Hiver 2024/2025.

Les opérations de secours sont facturées selon les barèmes en vigueur, suivant délibération du conseil municipal des communes des 2 Alpes et de St Christophe en Oisans.

La sécurité sociale et les mutuelles ne couvrent pas ce type de frais.

ZONE DE PROXIMITE	160.00 €
Zone A	385.00 €
Zone B	514.00 €
Zone B1	874.00 €
Zone C	579.00 €
Zone C1	939.00 €
Zone Hors-piste	570.00 €
Zone Hors-piste spécifique	1080.00 €